

Participer à une manifestation nationale

Des personnes ont voyagé en train de Vancouver à Ottawa pour manifester sur la Colline du Parlement.



Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne

Faire un don

Des personnes ont fait des dons pour payer deux trains. Les trains ont transporté des manifestants de Vancouver à Ottawa afin qu'ils puissent prendre part à une manifestation sur la Colline du Parlement.



Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne

Apporter de la nourriture

Lorsque le train s'arrêtait, des personnes apportaient de la nourriture et des cadeaux aux passagers pour les encourager tout au long du trajet.



Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne

Réunir les leaders

Des centaines de chefs et d'aînés ont participé à la première Assemblée des chefs du Canada. Ils proviennent de toutes les provinces et de tous les territoires sauf de l'Alberta. Ils se sont rencontrés pour travailler ensemble sur des enjeux constitutionnels.



Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne

Former un groupe d'action

Les Inuits ont créé Le Comité inuit sur les affaires nationales. Le comité a été créé pour présenter les opinions des Inuits sur la Constitution canadienne.



Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne

Créer un nouvel organisme national

La Fraternité des Indiens du Canada a changé la façon dont elle était organisée. Elle est ensuite devenue l'Assemblée des Premières Nations.



Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne

Faire passer son message au monde entier

Des chefs des Premières Nations se sont rendus en Grande-Bretagne et en Europe. Ils ont également parlé aux Nations Unies. Les chefs voulaient parler à un public international de leur cause.



Attirer l'attention

Un millier de manifestants des Premières Nations ont voyagé de Vancouver à Ottawa à bord d'un train qu'ils avaient surnommé le « Constitution Express ». Le voyage a attiré beaucoup d'attention.



Parler aux médias

À l'arrivée du « Constitution Express » à Ottawa, les manifestants des Premières Nations ont parlé à des journalistes. Les journalistes ont ensuite parlé au public des droits des peuples autochtones.



Sensibiliser les collectivités

L'Union of British Columbia Indian Chiefs a organisé des ateliers dans toute la province. Les ateliers ont donné de l'information sur les droits des Premières Nations et des traités.



Faire des exposés

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont présenté plusieurs exposés aux politiciens canadiens responsables de la Constitution.



Rencontrer le gouverneur général

Noel Starblanket, le chef national de la Fraternité nationale des Indiens, a rencontré le gouverneur général du Canada.



Présenter une pétition à la Reine

Les chefs des Premières Nations ont présenté une pétition à la reine Elizabeth. La pétition demande à reine Elizabeth et au gouvernement britannique de retarder le rapatriement de la Constitution.



Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne

Discuter avec les décideurs canadiens

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont rencontré des politiciens et des représentants du gouvernement. Ils se sont rencontrés pour partager leurs inquiétudes au sujet des mots utilisés dans la Constitution.



Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne